

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DES QUESTIONS JURIDIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

ET AUX MEMBRES DE LA COMMISSION POUR LE RESPECT DES OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DES ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Commissions *ad hoc* de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme et de la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Résolution 1272 (2002) sur les prisonniers politiques en Azerbaïdjan

Secrétariat de l'Assemblée

Carnet de bord n° 2002/057

29 avril 2002

Les sous-commissions *ad hoc* réunies les 24 et 25 avril 2002 sous la présidence du doyen d'âge, M. Clerfayt :

- ont pris note du mandat commun visant à promouvoir la mise en œuvre de la Résolution 1272 (2002) sur les prisonniers politiques en Azerbaïdjan ;
- conviennent de former un groupe de travail mixte conformément au mandat établi ;

Le groupe de travail mixte:

- a élu M. Clerfayt (Belgique, LDR) Président ;
- a pris note avec satisfaction du pardon présidentiel du 13 mars 2002 concernant 89 prisonniers en Azerbaïdjan ;
- a pris note de l'invitation du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe adressée aux experts indépendants, MM. Trechsel et Alkema, les chargeant de reprendre leur tâche et des intentions des co-rapporteurs de la Commission de suivi, du groupe de suivi GT-SUIVI.AGO et du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, d'effectuer respectivement des visites d'information en Azerbaïdjan ;
- s'est entendu pour examiner la situation actuelle des prisonniers politiques et supposés prisonniers politiques, en invitant à un échange de vues, lors de sa prochaine réunion, les experts indépendants, le président du groupe de suivi GT-SUIVI.AGO et le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe;
- a décidé qu'à la suite de cet échange de vues, le groupe de travail mixte invitera la délégation parlementaire de l'Azerbaïdjan à discuter la mise en œuvre de la résolution 1272;
- a décidé de se réunir pendant la partie de session de juin 2002.

Egbert Ausems, Danielle Coin, David Čupina, Raphaëlle Mathey